



**Amicale Laïque de St Christophe du Ligneron**  
**LES PUCES LIGNERONNAISES**  
**ARTS ET TERROIR**  
**Le Quarteron, route de Froidfond**  
**85670 St Christophe du Ligneron**



**Tel : 02 51 93 60 34**

**Mail : [lespucesligneronnaises@orange.fr](mailto:lespucesligneronnaises@orange.fr)**

**[www.lespuces85.com](http://www.lespuces85.com)**

**St Christophe du Ligneron, le 8 mars 2022**

Madame, Monsieur,

Comme chaque Année, l'ALSCL organise « **les Pucés Ligneronnaises** », 2 foires à la brocante, antiquités et collections sur un terrain de 35000 m2.

Comme tous les ans, **un espace Arts et Terroir vous est réservé.**

- **CETTE ANNÉE LES PUCES LIGNERONNAISES AURONT LIEU : LE DIMANCHE 17 JUILLET 2022 ET LE DIMANCHE 14 AOUT 2022**
- **Vous pourrez vous installer à partir de 14 H le samedi ou à partir de 6 H le dimanche matin. Attention le terrain ne sera pas ouvert et ne sera pas accessible avant 14h00 le samedi et la fermeture se fera à 22h00. Vous pourrez comme les autres années, vous restaurer le samedi soir de 19h00 à 21h00 et dormir sur place par votre propre moyen. Des sanitaires et douches sont à votre disposition. Le jour des Pucés, le petit déjeuner, le déjeuner, une sandwicherie, vous sont proposés sur place, sous réserve des conditions sanitaires en vigueur au moment des pucés.**

**Pour toutes informations Arts et Terroir vous pouvez joindre :**

- **Sandra** au **02 51 93 60 34** : Le lundi, mardi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30  
Le mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 00  
et / ou à **[lespucesligneronnaises@orange.fr](mailto:lespucesligneronnaises@orange.fr)**

En cas d'absence, merci de laisser vos coordonnées sur le répondeur, afin que Sandra puisse vous recontacter.

**Attention !! Au regard de la situation sanitaire liée à la covid-19, et des annonces gouvernementales et préfectorales, le passe-sanitaire/vaccinale pourrait être obligatoire pour les exposants et les visiteurs lors de nos deux Pucés Ligneronnaises 2022**

Tous nos exposants sont les bienvenus et nous serons toujours heureux d'accueillir vos confrères.

**Par rapport à la situation sanitaire de cet été, l'association se garde le droit d'apporter toutes les modifications qu'elle jugera nécessaire.**

**Merci à vous de nous permettre de garantir année après année une manifestation conviviale et de qualité.**

Le Président de L'ALSCL, **Patrice Chapalain** & La Commission d'organisation des Pucés Ligneronnaises



## Règlement Général les Puces Ligneronnaises-arts et terroir pour les 2 MANIFESTATIONS

### 1. INSCRIPTION :

#### ARTS ET TERROIR,

A.L.S.C.L, LES PUCES LIGNERONNAISES, Le Quarteron, route de Froidfond, 85670 ST CHRISTOPHE DU LIGNERON Tél. 02 51 93-60-34 (Horaires secrétariat : lundi-mardi : 8h30-12h00, 13h30-16h30 ; mercredi-jeudi : 8h30-12h00)

#### **AUCUNE RESERVATION SANS PAIEMENT.**

- Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée, de la participation aux deux foires ou non, et dans la limite des places disponibles. Pour demander une inscription, **il est impératif de :**
- **COMPLÉTER** l'imprimé d'inscription (loi en vigueur),
- **JOINDRE un chèque** du total de la réservation de juillet (encaissement au lendemain de la foire) et un du total de la réservation d'août (encaissement au lendemain de la foire à l'ordre de l'A.L.S.C.L. **Si vous désirez participer aux deux foires, faire deux chèques.**
- **JOINDRE une copie de votre pièce d'identité, recto-verso**
- **JOINDRE un extrait K-bis de – 3 mois et/ou une photocopie recto-verso de votre carte professionnelle**

### 2. EMBLEMES : Tarifs : Voir structures d'accueil et prix sur bulletin d'inscription

- Pour les emplacements couverts, impossibilité de mettre vos véhicules à l'arrière, parking à proximité
- Pour les emplacements non couverts, **tenir compte des dimensions de votre véhicule et de l'emplacement (4 m de façade sur 6 m de profondeur)**, sinon un parking exposants est à proximité.
- **Interdiction de déballer et de stationner dans les allées pour raison de sécurité.**
- L'ALSCL dégage toute responsabilité concernant les appareils électriques n'appartenant pas à l'association. **Tout branchement pirate est interdit, tout branchement électrique devra être validé par l'association.**

3. **STANDS** : Le stand devra être obligatoirement occupé par son titulaire. Toute cession ou sous-location est formellement interdite.

4. **CIRCULATION SUR LA FOIRE** : **Installation** : le samedi exclusivement **à partir de 14 H jusqu'à 22h00**, le dimanche entre **6 h 00 et 7 h 30**. Il sera strictement interdit de démonter les stands avant fermeture soit **18h30**. **Aucune circulation ne sera tolérée après 7h30 et avant 18 h 30, sauf véhicule de fonction des organisateurs.**

5. **STATIONNEMENT** Strictement INTERDIT sur les allées de sécurité. Les organisateurs se réservent le droit de faire appel à la fourrière en cas de non-respect de cette consigne.

6. **TARIFS** : L'affichage des prix est obligatoire sur les articles. Afin de conserver à la manifestation son caractère de qualité et de sérieux,

#### **AUCUN OBJET pouvant porter atteinte à l'éthique ne sera accepté.**

7. **RESPONSABILITÉ** : Le comité décline toute responsabilité pour les dommages corporels ou matériels, objets cassés, volés etc. causés ou subis par les exposants. Du fait de leur admission, ils renoncent à tout recours contre le comité d'organisation. Les exposants devront prendre toutes précautions utiles en matière d'assurance pour la durée de la foire.

8. **Il est interdit**, pour le respect de tous et la loi en vigueur sur le tapage nocturne **de faire du bruit la samedi soir après 22h30.**

9. **EN CAS DE FORCE MAJEURE ENTRAINANT LA SUPPRESSION DE LA FOIRE** :

- 1 – intempéries : pas de remboursement
- 2 - annulation du fait des organisateurs : les fonds versés ne seront pas encaissés et rendus sans intérêts, sans que les exposants puissent exercer un recours à quelque titre que ce soit contre le comité d'organisation
- **3-Forfait de l'exposant : non remboursé si forfait 1 mois avant la foire, même avec certificat médical, sauf en cas d'hospitalisation**

Le retard d'ouverture, la prolongation ou la fermeture anticipée ne pourront donner droit à aucune indemnité de la part du comité organisateur.

10. **En cas de retard pris sur la route**, obligation de téléphoner **au 02-51-93-60-34 avant 7h30**

11. **Tout emplacement resté vacant à 7h30**, le Dimanche de la foire pourra être attribué le jour sans qu'il puisse être réclamer de compensations par l'exposant forfait.

12. L'ALSCL se réserve le droit de décider de toute animation complémentaire pendant la durée de la manifestation.

13. Toute vente de Marchandises n'ayant pas de rapport avec l'activité déclarée lors de votre inscription sera soumise à autorisation de l'association

14. Sauf opposition écrite de votre part, L'ALSCL se réserve le droit d'utiliser à des fins pédagogiques, publicitaires ou commerciales votre image ou votre image en situation d'activité professionnelle.

15. Les coordonnées des exposants s'inscrivant hors délais n'apparaîtront pas sur le journal d'entrée.

**16. LE FAIT DE PARTICIPER À CETTE MANIFESTATION IMPLIQUE, SANS RESTRICTION, L'ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT**

# INSCRIPTION POUR LES PUCES LIGNERONNAISES

## Du 17 Juillet 2022 & Du 14 Aout 2022

### 6H00-18H30

A.L.S.C.L  
LES PUCES LIGNERONNAISES  
ART-SAVEURS ET TERROIRS  
LE QUARTERON, ROUTE DE FROIDFOND  
85670 St CHRISTOPHE DU LIGNERON  
Tél. : 02.51.93.60.34  
lespucesligneronnaises@orange.fr

## ARTS ET TERROIR

Raison Sociale .....  
Adresse Professionnelle .....  
.....  
Tél. Professionnel : .....  
Courriel : .....  
Spécialité : .....  
Date et Lieu de Naissance : .....

#### Joindre obligatoirement à votre réservation :

1. une photocopie de votre carte professionnelle **recto/verso**,
2. une photocopie de votre pièce d'identité, **recto/verso**
3. votre/vos **chèque(s) de réservation**,

**Toute inscription vaut validation du règlement.**

Je demande la réservation d'un ou plusieurs stands, Standard non couvert 35€ (4m façade x 6 mètres profondeur), Standard angle non couvert (4m façade x 6 mètres) Couvert sans parquet 40€ (3 mètres façade x 3 mètres profondeur)

**Vos coordonnées inscrites gratuitement sur le Journal d'Entrée, si inscription avant le 15 juin 2022**

JE PARTICIPE AUX PUCES du :  17 JUILLET 2022 et/ou  14 AOUT 2022

(Merci de cocher la ou les cases correspondantes)

**Attention !! Le Terrain ne sera pas accessible avant 14 H 00, le SAMEDI.**

	STANDARD	STANDARD ANGLE	Couvert
JUILLET	35 €	40 €	40 €
AOUT	35 €	40 €	40 €

- Entourer ou surligner la case désirée

Électricité en fonction des disponibilités de l'Association	Juillet		Aout	
1 prise 220/240 Rallonges non fournies par l'association. Merci de vous équiper.	7.00 €	= .....€	7.00€	= .....€
Repas exposants Samedi soir de 19 h 00 à 21 h 00	9.00 € x ....	= .....€	9.00 € x ....	= .....€

Total Emplacement + elect +repas Sam soir JUILLET	.....€
Total Emplacement + elect+repas Sam soir AOUT	.....€

(Si vous désirez participer aux deux foires, faire deux chèques à l'ordre de l'A.L.S.C.L, à défaut encaissement du chèque global le lendemain de la foire de juillet)

**(En fonction du taux de remplissage, des emplacements pourront être déplacés pour éviter des emplacements vides.)**

Tampon commercial

Je joins un chèque à cette réservation qui sera remis en banque le lendemain de la foire.

Remarques personnelles de l'exposant : .....

Lu et approuvé(mention manuscrite) :

date et signature :